



**HAL**  
open science

## Criquets et autres insectes à Mari

Brigitte Lion, Cécile Michel

► **To cite this version:**

Brigitte Lion, Cécile Michel. Criquets et autres insectes à Mari. J.-M. Durand et J.-C. Margueron. Mari Annales de Recherches Interdisciplinaires, ERC ADPF, pp.707-724, 1997, MARI 8. halshs-00821266

**HAL Id: halshs-00821266**

**<https://shs.hal.science/halshs-00821266v1>**

Submitted on 8 May 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## CRIQUETS ET AUTRES INSECTES À MARI\*

Brigitte LION  
Université de Paris I  
et Cécile MICHEL  
CNRS, Paris

*« Mon livre, heureux tesmoin de mes heureuses veilles,  
Ne rougis de porter les mouches, les abeilles,  
Les papillons cornus et cent mille autres vers,  
Peins sur ton blanc papier du crayon de mes vers. »*  
Guillaume de Salluste du Bartas,  
*La Sepmaine ou Creation du Monde, Le Cinquiesme Jour.*

Avec la publication d'*ARMT* XXVII par M. Birot, le corpus relatif aux invasions de criquets dans le royaume de Mari s'est considérablement étoffé. En effet, ce fléau revient comme un leitmotiv dans la correspondance de l'un des gouverneurs de Qaṭṭunân. Une dizaine de nouveaux textes s'ajoute ainsi à la documentation disponible sur ce sujet. Les contextes géographiques et historiques de ces lettres permettent de dater approximativement certaines de ces invasions et de délimiter les régions plus particulièrement touchées. Les sources documentent également les différentes mesures prises par les autorités face à ce fléau, pour sauver les récoltes.

Par ailleurs, ces insectes interviennent dans l'alimentation en tant que gourmandises offertes au roi. Un petit lot de tablettes permet de préciser l'usage culinaire qui en est fait.

D'autres insectes apparaissent dans les archives royales de Mari, mais leurs attestations restent rares. Parasites ou insectes inoffensifs, il nous a paru utile de les énumérer dans le cadre de cette étude.

### 1. LES MENTIONS DE CRIQUETS DANS LES TEXTES DE MARI

#### 1.1. Corpus

Le dossier le plus fourni désormais se compose des lettres de Zakira-Hammû, l'un des gouverneurs de Qaṭṭunân sous le règne de Zimrî-Lîm, publiées dans *ARMT* XXVII. Dans cette correspondance, *ARMT* XXVII 26 à 34, ainsi qu'*ARMT* XXVII 38, font clairement référence à des invasions de criquets. Trois autres lettres de gouverneurs mentionnent des criquets : deux missives de Yaqqim-Addu, le gouverneur de Sagarâtum, *ARM* II 107 et 136 ; une de Kibrî-Dagan, le gouverneur de

---

\* Nous avons bénéficié, pour cette étude, de l'aide de plusieurs chercheurs que nous tenons à remercier. J.-M. Durand nous a permis de travailler sur les textes inédits de Mari A.68 et A.3816+A.3872. J.-R. Kupper, qui doit éditer prochainement A.2943 = B.81 dans *ARMT* XXVIII a bien voulu nous communiquer ses collations des passages difficiles. B. André-Salvini nous a accueillies au musée du Louvre et nous a autorisées à publier les deux petites mouches en lapis-lazuli de Mari, dont C. Florimont a fait le dessin au trait. Les discussions amicales avec N. Wasserman nous ont permis de compléter notre corpus de références. Nous remercions D. Cadelli pour l'interprétation des textes médicaux. Enfin M. Launois, du laboratoire d'acridologie de Montpellier (CIRAD) nous a apporté son généreux concours en matière d'entomologie.

Terqa, ARM III 62. Trois textes inédits, mais cités dans diverses études consacrées à Mari, relatent également des ravages causés par les criquets : il s'agit d'A.68 (lettre de Menihum au roi), A.2943 (lettre de Zakura-abum au roi) et A.3816+A.3872 (lettre de Sumhu-rabi au roi)<sup>1</sup>. Enfin un memorandum, ARMT XXIII 101, relatif à la collecte des criquets et à leur utilisation dans l'alimentation, complète ce dossier.

La documentation sur ces insectes, du point de vue du contenu, se répartit en deux groupes. Le premier concerne les arrivées massives de criquets, qui prennent des allures de catastrophe. Le second a trait à leur consommation.

## 1.2. Terminologie

Le terme le plus couramment utilisé dans ces textes pour désigner les insectes est celui d'*erbum*, sous différentes graphies :

— *er-bu-um* ou *er-bi-im* :

ARMT XXVII 26 : 7, 8, 11, 13, 21

ARMT XXVII 27 : 24, 27

ARMT XXVII 28 : 26

ARMT XXVII 29 : 6, 15, 31, 32

ARMT XXVII 30 : 5, 7', 8'

ARMT XXVII 31 : 3

ARMT XXVII 32 : 18', 20'

ARMT XXVII 33 : 8

ARMT XXVII 34 : 8'

ARMT XXVII 38 : 18'

A.2943 : 5

A.3816+A.3872 : 4, 24

— *er-bu-ú* ou *er-bi-i* : ARM III 62 : 8 et 15

— *e-er-bu-ú-um* : A.68 : 18

Dans quelques autres documents figure le terme de *šaršar* :

— *ša-ar-ša-ar* :

ARM II 136 : 6

ARMT XXVII 27 : 4, 6, 21

ARMT XXVII 28 : 4, 27

— *ša-aš-ša-ar* : ARMT XXIII 101 : 6'

— *buru<sub>5</sub> ša-an-ša-ar* : ARM II 107 : 22

Enfin *buru<sub>5</sub>* semble, en deux occurrences, alterner avec *šaršar* :

— *buru<sub>5</sub>-há* : ARM II 107 : 25 reprend *buru<sub>5</sub> ša-an-ša-ar* qui figure dans le même texte, l. 22

— *buru<sub>5</sub>* : ARMT XXVII 27 : 7 reprend *ša-ar-ša-ar* de la ligne précédente.

Dans les huit attestations connues, le mot *šaršar* se présente toujours sans déclinaison. D. Bonnetterre, qui étudie ce terme dans *NABU* 1988/56, a suggéré d'y voir une « construction onomatopéique »<sup>2</sup> inspirée par la stridulation du criquet.

<sup>1</sup>A.68 a été cité par J.-M. Durand dans ARMT XXVI/1, p. 148, n. 65. A.3816+A.3872 est mentionné par J.-M. Durand, « Problèmes d'eau et d'irrigation au royaume de Mari : l'apport des textes anciens », dans B. Geyer éd., *Techniques et pratiques hydro-agricoles traditionnelles en domaine irrigué*, Paris, 1990, p. 109 et n. 26, ainsi que p. 120 ; les l. 4-8 sont citées dans *NABU* 1988/17. J.-M. Durand doit éditer ce texte dans ARMT XXVI/3. A.2943 = B.81 = RA 42, 1948, p. 71, n°10, a été en partie traduit par J. Sasson, « Shunukhra-Khalu », dans E. Leichty éd., *A Scientific Humanist, Studies in Memory of Abraham Sachs*, Philadelphie, 1988, p. 336, n. 31 ; un autre extrait figure dans *M.A.R.I.* 5, p. 230.

<sup>2</sup>Il en va de même en français : « criquet : de cric, onomatopée ; nom populaire de divers insectes : sauterelle, cigale, grillon ; spécialisé par l'entomologie... En vieux français : criquillon, crikillon, crikellon, criquelion, crisson, crison, crignon,

L'usage précis des deux termes *šaṣṣar* et *erbum* dans les textes de Mari est délicat à cerner.

On peut remarquer que dans les contextes où il s'agit clairement d'invasion d'insectes, *erbum* est majoritairement employé, tandis que lorsqu'il s'agit d'insectes utilisés en cuisine, ce dernier terme n'apparaît qu'une seule fois (sur quatre textes).

Les deux mots *erbum* et *šaṣṣar*, comme l'a noté M. Birot, « ne correspondent sans doute pas à deux espèces d'insectes distinctes, mais plutôt à deux niveaux de vocabulaire différents » (*ARMT XXVII*, p. 10). En effet, le début d'*ARMT XXVII 28* et celui d'*ARMT XXVII 29* constituent de quasi-duplicats, le second document employant *erbum* là où le premier utilise *šaṣṣar*<sup>3</sup>. Les deux mots paraissent ainsi permuter indifféremment. M. Birot a donc fait la proposition suivante : « Le premier terme [*erbum*] est sans doute le plus courant ou le plus général, le second [*šaṣṣar*] étant plus précis ou plus populaire<sup>4</sup>. »

Plusieurs hypothèses sont envisageables :

— il peut s'agir d'une simple confusion de vocabulaire, comparable à celle qui existe en français où l'on utilise couramment le terme de « sauterelle » pour désigner le criquet. On parle ainsi par exemple d'« invasion de sauterelles », alors que seul le criquet est un animal grégaire, susceptible de provoquer des ravages considérables ;

— selon la suggestion de M. Birot, si *erbum* représente le terme générique, *šaṣṣar* pourrait avoir un sens plus spécifique, désignant par exemple la larve ou le jeune criquet (cf. ci-dessous, liste lexicale, pour le *zirzirru*) ;

— les deux termes peuvent ressortir à deux niveaux de vocabulaire différents. Ou encore, l'un des termes peut avoir une origine amorrite et l'autre correspondre à l'appellation akkadienne.

Dans *ARM II 107*, *buru<sub>5</sub> ṣa-an-ša-ar* (l. 22) et *buru<sub>5</sub>-há* (l.25) semblent équivalents ; de même dans *ARMT XXVII 27*, *ša-ar-ša-ar* (l. 6) et *buru<sub>5</sub>* (l. 7). Or dans la liste lexicale *Hh XIV (MSL 8/2)*, on trouve :

227	<i>buru<sub>5</sub></i>	<i>e-ri-bu</i>
227a	<i>buru<sub>5</sub></i>	<i>e-ri-bu-ú</i>

Si le terme *eribu* désigne parfois les corbeaux, une telle équivalence est exclue ici car le reste de cette liste est clairement consacré aux insectes. Il faut donc comprendre *eribu* comme une variante d'*erbu*. Le *buru<sub>5</sub>*, équivalent à Mari au *šaṣṣar*, est donc traduit dans la liste bilingue par *er(i)bu*, ce qui incite encore à considérer *šan/ršar* et *erbu* comme synonymes.

La même liste lexicale connaît diverses sortes de *buru<sub>5</sub>*, dont certains semblent très proches des criquets :

230a	<i>buru<sub>5</sub>-tur</i>	<i>zī-i-ru</i>
231	<i>buru<sub>5</sub>-tur-tur</i>	<i>zīr-zīr-ru</i>

Le « petit criquet » et le « criquet minuscule », *zīru* / *zirzirru*, pourraient éventuellement désigner de jeunes animaux, ou bien une espèce particulière. Comme dans le cas du *šaṣṣar*, on peut penser que ce terme dérive d'une onomatopée imitant le bruit de l'animal.

236a	<i>buru<sub>5</sub> za-pa-ág</i>	<i>ša-ši-ru</i>
236b	<i>buru<sub>5</sub> za-pa-ág-tīr-ra</i>	<i>ša-ši-ru qīš-ti</i>

Le « criquet bruyant » et le « criquet bruyant des bois », ou *šašīru*, doivent désigner aussi un animal qui stridule. Il peut s'agir soit du grillon, qui appartient à la même famille que le criquet, celle des orthoptères, soit du criquet lui-même. Dans ce cas, il faut rapprocher le *šašīru* du *šaṣṣaru* qui figure quelques lignes plus bas<sup>5</sup>.

crinçon, crinson, crinchon, cruchon, ont désigné divers insectes chanteurs dont le grillon... Criquet "dérivé de crier (faire un bruit sec), désigne la cigale dans l'ancien français" » (R. Pasquier, « Schistocerca, la sauterelle pèlerine », *Agria*, 179, 1955, p. 3-94, cité par J.-F. Duranton, M. Launois, M.-H. Launois-Luong, M. Lecoq, *Manuel de prospection acridienne en zone tropicale sèche*, Paris, 1982, t. 1, p. 105 = *Manuel de prospection acridienne*).

<sup>3</sup>Cf. *ARMT XXVII 28 g*) et 29 a).

<sup>4</sup>*ARMT XXVII 28 g*).

<sup>5</sup>B. Landsberger, *Die Fauna des alten Mesopotamien nach der 14. Tafel der Serie Har-ra-hubullu*, Leipzig, 1934, p. 124, considère que *šaṣṣaru* et *šašīru* sont deux formes du même mot et range ces deux termes sous la rubrique « Grille ». Le *CAD Š*,

244 buru<sub>5</sub> balag-ga-na      *šar-ša-ru*

Ce « criquet-harpe<sup>2</sup>-des champs » doit être le même animal que dans la documentation de Mari, si l'on en croit sa forme akkadienne *šaršaru*. Le nom sumérien se réfère là encore au bruit produit par l'insecte.

Alors qu'à Mari les termes *erbu* et *šaršar* permutent, un texte beaucoup plus tardif, l'hymne à Nanaya de Sargon II, mentionne en parallèle les ravages comparables des *eribu* et des *zirzirru* :

« Le vilain *eribu* qui détruit le grain,  
Le méchant *zirzirru* qui fait disparaître les vergers<sup>6</sup>. »

On peut noter que le *zirzirru* de ce texte s'en prend aux vergers, alors qu'il existe dans la liste lexicale un *šāširu* des arbres.

Enfin le syntagme *šennu eribu*, « vilain criquet », qui apparaît dans cet hymne, s'est lui-même contracté en un seul mot, le *šinnarbu*, présent aussi dans la liste HAR-ra = *hubullu*, comme équivalent du « grand criquet » :

228 buru<sub>5</sub>-sag      *ši-in-na-ra-bu-ú*  
229 buru<sub>5</sub>-gal      *ši-in-na-ra-bu-ú*

Les rapports exacts de tous ces termes restent donc difficiles à préciser, tous semblant en rapport extrêmement étroits les uns avec les autres. Plusieurs se retrouvent dans des contextes similaires, comme insectes dévastateurs appartenant visiblement à la même famille. À Mari, les deux seuls mots attestés, *erbu* et *šaršar*, paraissent quasiment équivalents<sup>7</sup>.

Ces différents termes doivent se rapporter à l'espèce *Schistocerca gregaria*, appelée aussi criquet pèlerin ou criquet du désert, responsable des invasions dans cette région. D'après le *Manuel de Prospection Acridienne*, t. 1, p. 569-571 :

« En Afrique orientale, la première reproduction a lieu pendant la saison des pluies, de juillet à octobre. Les essaims résultants se dirigent vers l'est et le nord-est. Ils convergent vers les bords de la mer Rouge où les conditions écologiques à partir de novembre sont généralement propices à la reproduction : température élevée, pluies éparées. Les descendants migrent vers le nord en Arabie Saoudite, Israël, Jordanie, Syrie, Irak, Turquie ou vers l'est au Pakistan et en Inde, selon les régimes de vents. »

## 2. LES INVASIONS

Le dossier le plus fourni à propos des criquets, dans les archives de Mari, décrit leur arrivée massive, qui constitue un grave danger pour les cultures et suscite l'émoi des administrateurs. Leurs lettres, qui s'adressent le plus souvent au roi, décrivent le fléau et permettent parfois de s'en faire une idée assez précise.

### 2.1. Les régions touchées

Toutes les lettres d'ARMT XXVII, écrites par Zakira-Hammû, se réfèrent au district de Qaṭṭunân qu'il gouverne. La province est touchée par ce fléau « depuis Tehrân jusqu'à Rahatum », c'est-à-dire du nord au sud, dans son ensemble (ARMT XXVII 32). La région située à la frontière nord du district, autour de la ville de Zilhân, semble aussi particulièrement menacée (ARMT XXVII 26). ARMT XXVII 27, 28 et 29 indiquent que le phénomène touche les deux rives du Habur, mais sans préciser à quelle

« *šaršaru* A (*šāširu*) », p. 115 a, suit cette interprétation et traduit le mot par cricket, de même que le *AHw*, « *šāširu*(m), *šaršaru* III », p. 1086b-1087a, qui donne pour traduction *Grille*.

<sup>6</sup>SAA III 5 : r. ii 24'-25' *ši-in-nu e-ri-bu mu-hal-liq āš-na-a[n], lem-nu zi-ir-zi-ru mu-ub-bil šip-pa-a-t[i]*.

<sup>7</sup>Notons également que le terme *buru<sub>5</sub>* désigne tantôt le criquet, tantôt le corbeau, de même que son équivalent akkadien *erbum/erebum/aribum*, ce qui rend parfois les textes ambigus (cf. ci-dessous, n. 34). De même, à côté du *šaršar*-criquet, il semble exister un oiseau-*šaršaru* (*i[š-šu]r šar-ša-ri*) connu par un fragment babylonien tardif de l'épopée de Gilgameš : E. von Weiher, *ADFU* 12, *SbtU* III, p. 19, l. 10.

hauteur de son cours a lieu l'invasion. Dans ARMT XXVII 28, toute la partie nord du district à partir de Qaṭṭunân semble être touchée<sup>8</sup>.

L'inédit A.2943 est une lettre de Zakura-abum à Zimrî-Lîm. L'auteur y indique que des invasions de criquets ont, trois années consécutives, ravagé son royaume, mais que le Yapturum, sur l'autre rive, a été épargné :

« Depuis trois ans, à cause des criquets, mon royaume n'a pu faire la moisson et il n'y a (même) plus d'orge ancienne. Mais le Yapturum sur l'autre rive a de l'orge ancienne et ils font la moisson<sup>9</sup>. »

Zakura-abum est connu comme roi de Zalluhân, une importante cité de l'Ida-maraş, située sur la rive gauche du Habur, en amont de Kirdahat, à proximité de Malhânûm<sup>10</sup>. Le Yapturum s'étend entre la rive droite du Habur et le Balih. Il s'agit donc là encore d'invasions touchant le cours supérieur du Habur, mais circonscrites cette fois à la rive gauche seulement.

En revanche les deux derniers inédits documentent des criquets dans un secteur différent.

A.3816+A.3872 atteste leur présence à Dêr<sup>11</sup>. Comme cette missive émane de Sumhu-rabi, qui s'est trouvé en poste à Mari au début du règne de Zimrî-Lîm, il ne peut s'agir que de la ville de Dêr située en aval de Mari, au sud même de l'alvéole.

A.68 est une lettre de Menîhum qui se trouve alors à Naşer, un district situé lui aussi en aval de l'alvéole de Mari. Cette missive informe le roi qu'« il y a des criquets depuis Urbân jusqu'en aval de Yabliya<sup>12</sup> », deux villes à situer dans le Suhûm, sur le moyen-Euphrate inférieur<sup>13</sup>.

Ces deux textes montrent donc la présence de criquets le long de l'Euphrate, au sud du royaume de Mari.

On peut remarquer que les missives publiées des gouverneurs ou fonctionnaires en poste dans les districts centraux des Bords-de-l'Euphrate ne font que rarement référence à ces phénomènes d'invasions. Des criquets sont signalés dans le district de Terqa par Kibrî-Dagan, mais, du fait de la chaleur, ils ne s'y posent pas<sup>14</sup>. Seule une lettre de Yaqqîm-Addu signale leur présence massive du côté de Dûr-Yahdun-Lîm :

« En outre, il vient de survenir des criquets-*şanşar* dans la vallée, (exactement) la partie de la vallée de Dûr-Yahdun-Lîm entre la Table et le Détour. Les criquets recouvrent (tout)<sup>15</sup>. »

<sup>8</sup>l. 27-36 : *i-na-an-na <i-na> şa-ar-şar an-ni-im, [ka-l]u-ma ih-ta-şu i-na la ma-şî, [x x x] še-er-hu-um ka-lu-ša, [i-na qa-a]l-tu-na-anki tû-ba-tim<sup>ki</sup>, [zi-il-ha]-anki û bād-şar-bi-im, [ma-li-a]-at û şa-bu-um an-nu-um, [im-ti]-ma i-na-an-na be-lî li-iş-ta-al-ma, [l' me] şa-ba-am be-lî li-t-ru-dam-ma, şu-û<sup>?</sup> e-bu-ra-am an-né-em, [l]i-ik-mi-îs, « À présent, tous sont troublés du fait de ces criquets. Non seulement [...], tous les sillons, à Qaṭṭunân, Ṭabâtum, [Zil]hân et au Fort Militaire, en [sont pleins], mais ces hommes [sont en nombre insuffisant]. À présent, que mon seigneur réfléchisse et qu'il m'envoie [cent]<sup>?</sup> hommes afin qu'ils engrangent cette moisson ! » Notre interprétation du passage diffère de celle de l'éditeur, qui transcrit l. 28-29 *i-na la-ma-sî [be-lî-ia]*, « grâce au génie protecteur [de mon seigneur] », et restitue l. 32 *[ša-al-ma]-ar<sup>?</sup>*, qui montrerait que la moisson de toute la partie nord du district est intacte. D'une part, la valeur *sî* du signe ZI est exceptionnelle dans les lettres de Zakira-Hammû : dans toute sa correspondance, ZI se lit 50 fois *şî*, 25 fois *zi* et 2 ou 3 fois seulement *sî* ; en revanche on trouve 35 attestations de *sî*. D'autre part, il est peu probable que le gouverneur énumère dans le détail des localités sauvées du fléau, alors que la lettre commence par une description catastrophique de la situation et s'achève par une demande d'hommes en renfort. L'expression *ina la maşî* se traduit littéralement par « en ne suffisant pas ».*

<sup>9</sup>A.2943 : 5-9 *iş-tu mu 3-kam i-na qa-at er-bi-im, ha-al-şî e-bu-ra-am ú-ul [i]-pu-uş-ma, še úş ú-ul i-şu-ú û ia-a[p?]-tû?-ru]m, şa a-ha-ra-tim še úş i-şu-ú, û e-bu-ra-am i-ip-pé-şu. Halşum* a été ici traduit par « royaume » dans la mesure où ce terme désigne la zone sur laquelle s'exerce une autorité, quelle que soit la nature de celle-ci : dans le cas présent, il s'agit du pays gouverné par Zakura-abum.

<sup>10</sup>J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 5, p. 161, et *FM* II n° 65 n. g).

<sup>11</sup>l. 4 : *er-bu-um i-na di-ir<sup>ki</sup>*, « les criquets sont à Dêr ».

<sup>12</sup>l. 16-19 : *iş-tu ur-l ba<sup>1</sup>-an, a-di şa-pa-[al] ia-[ab]-li-ia, e-er-bu-ú-um, i-ba-aş-şî*.

<sup>13</sup>J.-M. Durand dans *ARMT* XXVI/1, p. 148, n. 65.

<sup>14</sup>*ARM* III 62.

<sup>15</sup>*ARM* II 107 : 22-25 *û buruş şa-an-şar i-na ha-am-qî-im, şa ha-am-qî-im şa bād<sup>ki</sup>-ia-ah-du-li-im, it-ta-ab-şî iş-tu pa-şu-ri-im, a-di sa-ha\*-ra-ta-a buruş-há ra-ki-b[a]*. L. 25 : le participe *rākibum* est ici conjugué au permansif ; l'image est celle des criquets qui « chevauchent » ou « (re)couvrent » le pays, ce qui évoque clairement une invasion (cf. *ARMT* XXVII 32 et *ARMT* XXVII 27 : 11, où le terme est employé dans le même sens pour décrire également une invasion de *şarşar*) ; le sens dérivé de *rakābum*, qui signifie « chevaucher sur », et par conséquent « dominer », souvent dans un contexte militaire, convient aussi ici,

Il s'agit là de la partie de la vallée de l'Euphrate s'étendant des contreforts du Djebel Bišri jusque vers Saggarâtum. Le terme employé à propos de cette vallée, *hamqum*, renvoie aux pâtures herbeuses des basses terrasses alluviales.

Enfin J.-M. Durand nous signale une lettre inédite de Bahdî-Lîm, gouverneur de Mari, qui mentionne l'arrivée des criquets dans le pays (M.7922). Cela pourrait donc signifier que le cœur du royaume a lui aussi été touché par ce fléau.

## 2.2. La chronologie des invasions

La plus ancienne des invasions rapportées dans ce corpus doit être celle que relate la lettre de Sumhu-rabi (A.3816+A.3872). Si elle note la présence de criquets à Dêr, elle date logiquement de l'époque où Sumhu-rabi se trouvait en poste à Mari, soit avant ZL 1', car dans le courant de cette même année il est muté à Saggarâtum.

Toutes les missives en provenance de Qaṭṭunân sont dues à Zakira-Hammû, gouverneur de ce district entre ZL 3' et ZL 10'. Cela fournit une fourchette chronologique assez large, qui peut cependant parfois être précisée.

M. Birot a remarqué que le fléau se manifestait durant au moins deux années consécutives, car les textes *ARMT XXVII 27 à 30* insistent sur le fait que les criquets ont déjà dévasté la région l'année précédente (*ARMT XXVII*, p. 10, § 6). Ces quatre lettres forment un dossier cohérent, car chacune d'entre elles possède un ou plusieurs passages parallèles aux autres et elles sont vraisemblablement contemporaines. La seconde invasion est antérieure à l'année ZL 6', puisqu'*ARMT XXVII 30* est adressée à Yassi-Dagan et mentionne Sammêtar ; or ces deux personnages ne sont plus attestés comme actifs après l'an ZL 5'. Les criquets auraient donc sévi deux années de suite entre ZL 2' et ZL 5'.

*ARMT XXVII 38* doit mentionner une autre invasion. Ce texte fait état d'un recensement, par Yasîm-Sûmû, de personnel vivant sur le domaine qu'Asqudum détenait à Qaṭṭunân. Cela laisse penser qu'à cette date, Asqudum est mort<sup>16</sup>. Dans ce cas, outre les invasions antérieures à ZL 6', il y en aurait une autre postérieure à ZL 8', puisqu'Asqudum a dû disparaître cette année-là<sup>17</sup>.

*ARMT XXVII 26* doit aussi dater de la seconde moitié, voire des dernières années du règne de Zimrî-Lîm car la fin de la lettre, malheureusement perdue, note l'arrivée à Qaṭṭunân de chargés d'affaires d'Atamrum et de Hammu-rabi. Hammu-rabi désigne ici selon toute vraisemblance le roi de Kurdâ, arrivé au pouvoir à la fin de l'année ZL 6'. Quant à Atamrum, il est surtout attesté à partir de l'année ZL 9', époque à laquelle il s'empare du trône d'Andarig, même s'il est auparavant déjà attesté comme roi d'Allahad<sup>18</sup>.

Il n'est cependant pas possible de déterminer si *ARMT XXVII 26* et *38* font référence à la même invasion ou à deux années différentes. En faveur de la première hypothèse, on peut éventuellement retenir le fait que les deux missives mentionnent les ravages causés par les criquets sur la récolte tardive (*uplîtum*).

A.2943, la lettre de Zakura-abum, fait état d'invasions de criquets à Zalluhân pendant trois années successives. Le texte mentionne par ailleurs Asqur-Addu, qui serait monté sur le trône de Karanâ au début de ZL 10'<sup>19</sup> et la lettre paraît se situer peu auparavant<sup>20</sup>. Si la moisson dont il est question

cf. J.-M. Durand, *NABU* 1993/113. La collation *sa-ha\*-ra-ta-a* a été faite par J.-M. Durand, *M.A.R.I.* 5, p. 229. L. 22 : pour la lecture *buru*, cf. W. von Soden, *OrNS* 22, 1953, p. 201 et *ARMT XXI*, p. 98, n. 2. Cette lettre a fait l'objet de collations et d'une nouvelle traduction par J.-M. Durand, *Archives épistolaires du palais de Mari* (à paraître), qui y étudie également la localisation des lieux-dits « La Table » (*paššurum*) et « Le Détour » (*saharratâ*).

<sup>16</sup>*ARMT XXVII*, p. 101 f).

<sup>17</sup>*ARMT XXVI/1*, p. 77.

<sup>18</sup>Cf. F. Joannès, *ARMT XXVI/2*, p. 242-243. On peut rapprocher *ARMT XXVII 26* d'une autre missive, toujours de Zakira-Hammû, *ARMT XXVII 45*, dans laquelle le gouverneur de Qaṭṭunân promet au roi de lui envoyer les informations qu'il recevra concernant le pays de Šubartu, de Hammu-rabi de Kurdâ et d'Atamrum.

<sup>19</sup>*ARMT XXVI/2*, p. 249. Il est attesté à Karanâ comme roi de façon sûre le 9-xi-ZL 10' (M.11665, cf. *ARMT XXVI/2*, p. 131, n. 8).

<sup>20</sup>Les gens du Yapturum, apparemment pour contrer l'action de ceux de Zalluhân, vont chercher Asqur-Addu, qui ne paraît pas encore être monté sur le trône de Karanâ (l. 17-19).

dans ce texte est celle de l'année 10', les trois invasions correspondraient donc aux années ZL 8', 9' et 10'. On peut envisager aussi que les tribulations d'Asqur-Addu avant son arrivée au trône aient été plus longues et que les trois années concernées soient en fait ZL 7', 8' et 9'.

L'une de ces trois invasions de criquets vers Zalluhân pourrait éventuellement s'être étendue au royaume de Zimrî-Lîm et correspondre à celle qui est décrite, dans le district de Qaṭṭunân, par *ARMT XXVII 26* ou *ARMT XXVII 38* ; mais il peut aussi s'agir d'une invasion différente.

Quant à la lettre A.68, elle ne peut être datée avec précision. Elle se place à un moment où Menîhum est en poste dans le district de Našer et elle semble indiquer qu'il existe alors une tension politique entre le royaume d'Ešnunna et celui de Qaṭna<sup>21</sup>.

De même, le contexte chronologique d'*ARM II 107* peut difficilement être précisé. Elle date de l'époque où Yaqqim-Addu est en poste dans le district de Saggarâtum, c'est-à-dire entre ZL 2' et la fin du règne.

Pour autant que les invasions de criquets soient datables, elles ne représentent donc pas un phénomène isolé, ponctuel, mais une catastrophe récurrente, puisque ces insectes ravagent la province de Qaṭṭunân à trois reprises au moins, sinon davantage. Il en va de même pour le royaume de Zalluhân.

Des invasions répétées sur plusieurs années consécutives sont possibles dans cette région du Proche-Orient. Lors de la dernière grande invasion de criquets pèlerins, de 1949 à 1963, la Syrie a été touchée durant les six premiers mois des années 1958 à 1962 par des bandes larvaires<sup>22</sup>.

### 2.3. Les moyens de lutte contre les criquets

Face aux dévastations provoquées par les criquets, la population n'a que peu de recours. Les efforts se portent dans deux directions : d'une part, éliminer ces prédateurs ; d'autre part, sauver la majeure partie de la récolte.

#### 2.3.1. Le remplissage des canaux

La première mesure en cas d'invasion consiste à limiter le périmètre affecté. Pour cela, les cours d'eau, canaux ou rivières, semblent être considérés comme des obstacles à la propagation du fléau et les lettres précisent parfois la rive du cours d'eau sur laquelle les criquets sont présents. Ainsi Zakura-abum fait une différence entre son pays, envahi par les criquets et le Yapturum, sur la rive opposée du Habur, qui a été épargné. La rivière semble donc avoir constitué une barrière efficace<sup>23</sup>.

En revanche, dans *ARMT XXVII 27*, le gouverneur fait remarquer que les *šaršar* ont traversé le Habur, qui apparemment n'a pas joué le rôle d'obstacle, et sont présents sur les deux rives :

« À présent, ces criquets se sont abattus sur les moissons, ils se sont précipités pour dévorer le grain ; les deux rives du Habur en sont pleines. Ceux qui (étaient) sur la rive orientale ont traversé le Habur et recouvrent le grain : ils nous submergent de tous côtés<sup>24</sup>. »

Remplir d'eau les canaux est considéré comme un moyen d'arrêter l'invasion. Mais ce moyen s'avère peu efficace, si l'on en croit *ARMT XXVII 28* et *29* :

« Précédemment, [j'ai écrit une] fois, deux fois à mon seigneur au sujet des criquets-*šaršar*. Alors mon seigneur m'a [écrit] : "Remplis le canal *Šaditum*, afin qu'ils ne (le) traversent pas!" [Voilà] ce que mon seigneur m'a écrit. Alors, selon le message de mon seigneur, j'ai rempli le canal *Šaditum*, mais dès lors qu'ils traversaient (déjà) le (canal) *Šaditum*, ils traversaient (aussi) le Habur, et, en suivant le lit des rigoles qui

<sup>21</sup>En effet, un messenger du roi de Qaṭna rentrant chez lui depuis Ešnunna se plaint auprès de Menîhum de ne pas avoir reçu d'escorte.

<sup>22</sup>*Manuel de prospection acridienne*, t. 1, p. 552.

<sup>23</sup>A.2943 : 5-9, cf. ci-dessus, n. 9.

<sup>24</sup>*ARMT XXVII 27* : 6-12 : *i-na-an-na ša-ar-ša-ar šu-ú, a-na še-tim {o} im-ta-qú-ut {buruš<sup>3</sup> šu-ú}, še-em ir-tú-ub a-ka-lam aq-da-ma-at ha-bu-úr, à a-ha-ra-tum<sup>8</sup> ma-li, ša i-na aq-da-ma-tim i<sup>7</sup> ha-bu-úr, i-bi-ra-am-ma š[e<sup>2</sup>-e]m<sup>7</sup> ir-ta-ka-ab, i-mi-tam [ù] [š<sup>u</sup>-me-lam is]-šà-ah-pa-an-né-ti.*



irriguent les champs, (ils ont fait en sorte) qu'après avoir traversé donc le canal *Šaditum*, le lit des rigoles s'en est rempli<sup>25</sup>. »

Penser qu'un cours d'eau puisse limiter les dégâts ne se conçoit que s'il s'agit d'une invasion de bandes larvaires, les jeunes criquets n'étant pas encore pourvus de leurs ailes. Contrairement aux essaims d'adultes qui se déplacent en volant, les bandes larvaires se meuvent à terre, en suivant une direction fixe dont aucun obstacle ne peut les faire dévier<sup>26</sup>. Mettre en eau les canaux revient alors soit à leur couper la route, soit à les noyer s'ils ont déjà envahi le lit des canaux et rigoles d'irrigation.

À l'époque néo-assyrienne, la lutte contre les jeunes insectes est bien attestée. Dans SAA I 103, il est question de « combattre » les criquets au moment où ils « sortent » (*ašû*), c'est-à-dire vraisemblablement au moment où les œufs éclosent. Les champs où les criquets adultes sont venus pondre sont donc marqués à cette fin<sup>27</sup>.

### 2.3.2. La destruction

La destruction par le feu, qui semble avoir été prépondérante jusqu'à l'utilisation des produits chimiques, n'est cependant pas attestée dans les documents de la pratique du Proche-Orient ancien. En revanche, un texte littéraire, le *Lugal-e*, y fait peut-être allusion, évoquant les destructions causées par le héros Ninurta :

« Le bétail de la steppe, il l'affama, il le fit griller comme des criquets<sup>28</sup>. »

Reste à savoir si l'image renvoie à l'incendie volontaire des champs, dans lequel périssent les criquets, ou à une façon de faire cuire les insectes pour les manger.

Une mesure radicale pour venir à bout des criquets est mentionnée dans les lettres ARMT XXVII 27, 28 et 29 dans des termes très proches ; les deux derniers textes constituent de quasi-duplicats. Deux verbes sont employés à ce propos, *mahâsum* et *kabâsum*.

Le verbe *mahâsum* a pour sujet Zakira-Hammû. Il faut comprendre, non qu'il fait l'action lui-même, mais qu'il la fait faire par tous les gens du district jusqu'aux femmes et aux enfants, réquisitionnés pour l'occasion<sup>29</sup>. *Mahâsum* a à la fois le sens de « frapper » et de « tuer » (par exemple

<sup>25</sup>ARMT XXVII 28 : 4-17 : [i-na pa-n]i-tim-ma aš-šum ša-a' r-ša-a' r, [ki-ma l]-šu 2-šu a-na še-er be-lí-ia, [aš-pu-ra]-am ù be-lí ki-a-am, [iš-pu-r]a-am um-ma-mi i<sub>7</sub> ša-di-tam, [me-e mu]-ul-li-ma ak-ki-ma la i-ib-bi-ru, [an-ni-tam b]e-lí iš-pu-ra-am, [i-na-an]i-na ki-ma na-aš-pa-ar-ti, be-lí-ia i<sub>7</sub> ša-di-tam me-e ú-ma-li-ma, iš-tu ša-di-tam i-ib-bi-ru, ù i<sub>7</sub> ha-bu-úr i-ib-bi-ir-ma, i-na li-bi a-ta-ap-pa-tim, ša a-šâ-há i-ša-aq-ú-ú, i<sub>7</sub> ša-di-tam i-bi-ra-am-ma, li-bi a-ta-pa-tim ma-li. ARMT XXVII 29 : 6-12 constitue un quasi-duplicat de ce passage. Sur le canal-šaditum, cf. M. Birot, ARMT XXVII, p. 83, a).

<sup>26</sup>Les bandes larvaires, tout comme les nuages d'adultes, peuvent comporter plusieurs centaines de milliards d'individus et provoquent des dégâts comparables. La chronique de Michel le Syrien, recopiant Denys de Tell-Marhé, montre les ravages causés en Haute-Mésopotamie, puis en Syrie, par l'une de ces invasions de bandes larvaires que rien ne peut arrêter, au VIII<sup>e</sup> s. ap. J.-C. : « En l'an 1095 [= 784 ap. J. C.], vint la sauterelle ailée qu'on appelle *kalbaita* [= canine]. Tout le Djézireh en fut rempli ; après avoir dévasté le froment, l'orge et tous les légumes, elle déposa ses œufs dans tout le pays, dans les plaines et dans les montagnes, et après être restée un mois en terre, sa progéniture sortit, se mit à ramper et à couvrir la terre. Elle s'attachait à tout, montait sur les murs, les parois, les cloisons, entrait même dans les maisons par les fenêtres et les portes ; le sol et le plafond en étaient couverts, ainsi que les outres, les tapis, les tables, les vases ; quand elle entrait dans une maison par le côté du sud, elle en sortait par le côté du nord, marchant toujours devant elle ; quand elle passait sur le toit ou sur les briques des maisons, elle marchait comme sur une surface plane, sans être arrêtée. Elle dévorait tout ce qu'elle rencontrait : les herbes et les arbres, les étoffes de laine et les vêtements des hommes. Elle se répandit surtout à Edesse, à Saroug, à Rêš Kêpha. Quand elle eut épuisé tout ce qu'elle trouva dans la région de Djézireh, elle se traça en quelque sorte une route et passa en Occident où elle détruisit toutes les céréales. Elle dévora ensuite les vignes, les arbres et toute espèce de plantations ; personne ne peut rien contre ce fléau. » J.-B. Chabot, *Chronique de Michel le Syrien*, vol. III, Paris, 1905, p. 4.

<sup>27</sup>Les œufs peuvent subsister plusieurs mois et attendre pour éclore des conditions climatiques favorables. Plinie l'Ancien note également qu'en Cyrénaïque la population lutte contre les criquets aux différents stades de leur développement : œufs, jeunes et adultes. Cf. ci-dessous n. 30.

<sup>28</sup>edin-na máš-anše-bi ú-ku-uk mi-ni-ib-du<sub>11</sub> buru<sub>5</sub>-re-eš šu mi-ni-ru-úz  
[ša EDI]N<sup>2</sup> bu-ul-šu uk-ku-uk ki-ma ar-bi-i i-ša-a-me  
J. van Dijk, *LUGAL UD-ME LÁM-bi NIR-GÁL*, Leiden, 1983, p. 64, l. 94.

<sup>29</sup>ARMT XXVII 28 : 18-22 ù ha-al-ša-am ka-la-šu, ar-gu-um-ma a-di mí-meš, še[-x]-eh-ri-im ù še-he-er-<tim>-ma, al-pu-ut-ma ša ki-ma ma-ha-ši-im, am-ha-aš, « J'ai donc alerté tout le district, réquisitionné jusqu'aux femmes et aux enfants des deux sexes, et tué tant que j'ai pu. » ARMT XXVII 29 : 13-18 i-na še-eh-ri-im ù še-he-er-tim, [g]u<sub>4</sub>-há ù udu-há et-bé-ma, [i-n]a re-eš er-bi-im-ma, [i-n]a ka-ia-ma-an-ti-ia, [ka]-am-sa-ku ma-li ma-ha-ši-im, [a-m]a-ha-aš, « Je suis parti avec tout le petit

des animaux) et peut également avoir celui d'« écraser » : il est probable qu'ici les deux sens se rejoignent et que le gouverneur cherche à éliminer les criquets en les faisant écraser par les gens du district<sup>30</sup>.

Notons toutefois que la pratique encore attestée de nos jours, qui consiste à frapper le sol pour rabattre les criquets vers des endroits où ils seront plus facilement exterminés, pourrait également être décrite par le verbe *mahâsum* « frapper (le sol) » ; cela offre une seconde interprétation des textes cités ci-dessus.

Le verbe *kabâsum*, traduit par « fouler aux pieds, piétiner », exprime la même idée. En revanche, il a pour sujet ou pour agent les bovins et les ovins de la population du district<sup>31</sup>.

Une lettre du roi de Karkémiš, trouvée à Ugarit, montre que lors d'une de ces invasions, l'ensemble de la population s'était mobilisée pour exterminer les criquets<sup>32</sup>. De même, à l'époque néo-assyrienne, en cas d'invasion, on cherche avant tout à tuer les insectes, mais les méthodes utilisées à cet effet ne sont pas précisées<sup>33</sup>. En revanche, il ne semble pas être question de les faire fuir, contrairement à ce que laisse entendre un texte de Mari.

### 2.3.3. Faire fuir les criquets

Seul le texte A.3816+A.3872 envisage clairement de chasser les criquets de l'endroit où ils se sont abattus, plutôt que de les détruire :

« J'essaye de les faire s'envoler, mais je ne peux absolument pas les faire s'envoler<sup>34</sup>. »

Le verbe *dekû*, « faire partir » (à propos de volatiles), qui est utilisé ici, apparaît également dans la série *ana ittišu*, à propos de la protection des champs contre les corbeaux<sup>35</sup>.

### 2.3.4. Hâter les travaux de moisson

Cela ne constitue pas à proprement parler un moyen de lutter contre les criquets, mais demeure souvent la seule chance de conserver une partie de la récolte<sup>36</sup>. Deux textes au moins mentionnent le fait que les criquets s'en prennent aux récoltes tardives<sup>37</sup>, lorsque l'invasion s'est produite après la première moisson. Mais les insectes peuvent aussi survenir plus tôt dans l'année et dévorer les deux récoltes,

peuple, les bœufs et les moutons et, face aux criquets, je me poste comme je le fais constamment ; je tue tant que je peux. » Les bœufs et les moutons n'interviennent pas directement ici, leur action est explicitée par le verbe suivant, *kabâsum*, cf. ci-dessous.

<sup>30</sup>La même méthode était employée à l'époque romaine en Cyrénaïque, d'après Pline l'Ancien, XI, 35, 106 : « Dans la Cyrénaïque, une loi même ordonne de leur faire la guerre [aux criquets] trois fois par an, en écrasant (*obterendo*) d'abord les œufs, puis les jeunes, enfin les adultes ; celui qui s'y dérober est puni comme un déserteur (...) En Syrie, les troupes sont employées à les tuer. Tant il y a de contrées sur la terre où ce fléau se répand. »

<sup>31</sup>ARMT XXVII 28 : 22-24 *udu-há gu-za-li ša dumu-meš ma-tim, ú-pa-ah-hi-ir-ma ša ki-ma ka-ba-si-im, ik-bu-sa*, « J'ai rassemblé les moutons *guzálu* qui appartiennent aux habitants du pays, et ils ont piétiné tout ce qu'ils pouvaient piétiner. » ARMT XXVII 29 : 18-19 *ú ša ki-ma ka-ba-si-im, [gu<sub>4</sub>]-há ú udu-há i-ka-ab-ba-su*, « Et les bœufs et les moutons piétinent tout ce qu'ils peuvent piétiner. » Étant donné le parallèle avec les deux textes précédents, dans ARMT XXVII 27, l'agent du verbe *kabâsum* (l. 19-20) qui se trouve dans le passage cassé doit également être le bétail des *dumu-meš ma-tim* (l. 15).

<sup>32</sup>RSO VII 9 : 25-30 : *1-en-ma lú-lim, ša a-na pa-ni-ia iz-za-zu, i-ba-aš-si gab-bu buru<sub>5</sub>-me, i-du-ku ki-i-me-e, té-ma buru<sub>5</sub> e-re-bi, e-ti-iq*, « Il n'y a pas un seul homme dans mon entourage, tous s'occupent à la destruction des criquets. Quand l'affaire des criquets sera passée... ».

<sup>33</sup>SAA I 104 et 221 emploient également le verbe *dâkum*.

<sup>34</sup>l. 7-8 *a-da-ki-šu ú da-ka-šu, ú-ul e-le-le*.

<sup>35</sup>IV i 31-32 *maš-dà bí-ib-sar-ri = ša-bi-ta ú-ka-aš-ša-ad, buru<sub>5</sub>-a ab-zi-zi = e-ri-ba i-di-ik-ki*, « Il chassera les gazelles, il fera partir les corbeaux. » Le parallèle entre *ana ittišu* et le texte de Mari invite à se demander s'il ne faudrait pas, pour ce dernier, traduire *erbum* par « corbeau ». Toutefois le corbeau ne semble pas attesté sous la forme *erbum* en paléo-babylonien, mais *aribum* ou *erebum*. De plus, les dégâts rapportés par Sumhu-rabi dans ce texte inédit font davantage penser à ceux causés par une invasion de criquets : destruction du grain des terres en bordure du fleuve et de la récolte tardive, tout comme dans ARMT XXVII 26 par exemple. Le terme *buru<sub>5</sub>* demeure cependant ambigu dans de nombreux contextes, par exemple dans les « Instructions du fermier » : cf. M. Civil, *The Farmer's Instructions*, Barcelone, 1994, p. 30, l. 66 et commentaire, p. 87-88.

<sup>36</sup>ARMT XXVII 33 : 7-9 et ARMT XXVII 34 : 7'-10'.

<sup>37</sup>A.3816 + A.3872 et ARMT XXVII 26.

comme dans *ARMT XXVII 32* qui décrit une situation absolument catastrophique, les deux récoltes ayant été intégralement détruites sur l'ensemble du district de Qaṭṭunân.

Le besoin d'accélérer les travaux de moisson nécessite un accroissement de la main-d'œuvre : c'est pourquoi Zakira-Hammû réclame à de nombreuses reprises l'envoi de moissonneurs par le roi<sup>38</sup>.

On notera enfin qu'*ARMT XXVII 31* envisage peut-être des livraisons de grain au district afin de compenser les pertes qu'il a subies.

Ces mesures ne semblent cependant pas avoir été complètement efficaces. Au contraire, les textes montrent que ces invasions ont eu de graves conséquences sur le plan économique et, par conséquent, sur le plan social.

Les invasions se répètent parfois plusieurs années consécutives, au moins deux selon *ARMT XXVII 27 à 30*, trois ans d'après A.2943. Les effets néfastes du phénomène se trouvent alors cumulés. A.2943 signale ainsi qu'il n'y a plus d'orge ancienne (*še ús*) : il s'agit de la moisson de l'année précédente, dont une partie aurait normalement dû être conservée tant pour assurer la soudure que comme semence pour permettre les moissons de l'année suivante ; or, du fait des invasions successives de criquets, la moisson n'a pas été faite les années antérieures et cette réserve d'orge fait défaut. Cette situation catastrophique provoque les raids des habitants de Zalluhân chez leurs voisins du Yapṭurum et du Zalmaqum.

Dans le district de Qaṭṭunân, les *muškênum* dont les récoltes ont été anéanties à plusieurs reprises, émigrent vers des zones moins touchées<sup>39</sup>. Les journaliers et autres travailleurs isolés se trouvent en chômage technique et vont chercher du travail dans d'autres régions<sup>40</sup>. Le palais cherche à empêcher ces départs, à la fois par la contrainte en faisant surveiller les routes et en arrêtant ceux qui tentent de partir, et en persuadant les propriétaires de s'entraider afin de sauver la récolte<sup>41</sup>. Les textes ne permettent pas cependant de savoir si ces mesures ont réussi à limiter l'exode<sup>42</sup>.

### 3. COLLECTE ET UTILISATION CULINAIRE DES INSECTES

Il semble que, lors de ces invasions, le principal souci des habitants soit de sauver leurs récoltes en tuant (ou en chassant) le maximum d'insectes. En revanche, lorsque l'arrivée des criquets n'atteint pas des proportions dramatiques pouvant gravement nuire aux cultures, les criquets sont volontiers recherchés, capturés et consommés.

Le choix entre ces deux possibilités, tuer ou ramasser les insectes, effectué en fonction de leur nombre, est clairement attesté dans une lettre néo-assyrienne, due à Nabû-duru-ušur, haut fonctionnaire sous le règne de Sargon II :

« On m'a écrit ceci depuis le Palais : "Les criquets (*er-bi-û*), tous ceux que tu ramasses et tous ceux que tu tués, inscris-(les et) envoie (ces informations) au Palais". (...) Lorsqu'ils étaient peu nombreux, nous les avons ramassés [...], nous en avons rempli des mesures-*sûtu* et nous (les) y avons mesurés. Lorsqu'ils étaient nombreux, nous les avons tués au milieu des champs<sup>43</sup>. »

<sup>38</sup>*ARMT XXVII 27* : 30-40 ; *ARMT XXVII 28* : 32-36 ; *ARMT XXVII 29* : 23-27 et 34-37 ; *ARMT XXVII 30* : 2'-5' et 9'-11'.

<sup>39</sup>*ARMT XXVII 26, 27, 29, 30*.

<sup>40</sup>*ARMT XXVII 26*.

<sup>41</sup>*ARMT XXVII 26*, pour les mesures de contrainte ; *ARMT XXVII 33* et *34*, pour l'entraide.

<sup>42</sup>Il est peu probable que ce phénomène ait eu une ampleur suffisante pour provoquer l'abandon de régions entières. B. Lyonnet a constaté une désertification du triangle du Habur au début du II<sup>e</sup> millénaire, ce qui correspondrait à l'une des régions sensibles de nos textes ; mais les invasions de criquets dans ce secteur ne suffisent pas à elles seules à expliquer le phénomène ; tout au plus pourrait-on y voir l'un des multiples facteurs qui, additionnés, ont abouti à une telle conséquence.

<sup>43</sup>*SAA I 221* : 4-7 et r. 3-6.

### 3.1. La recherche de criqueys

Les rares textes de Mari ayant trait à la consommation de criqueys illustrent davantage la collecte des insectes que leur rôle exact dans l'alimentation.

Le plus ancien des documents sur ce sujet date de l'époque du Royaume de Haute-Mésopotamie, d'après les personnages qui y sont mentionnés<sup>44</sup>. Il s'agit d'un memorandum qui, parmi diverses denrées destinées à l'alimentation, énumère une commande de criqueys :

« Au sujet des criqueys à envoyer à Iškur-lu-til<sup>45</sup>. »

À l'époque de Zimrî-Lîm, deux gouverneurs annoncent à leur souverain qu'ayant repéré ces insectes dans leur district, ils en ont capturé un certain nombre qu'ils expédient au roi. La première missive émane de Yaqqim-Addu, alors en poste à Saggarâtum :

« En outre, il vient de survenir des criqueys-*šanšar* dans la vallée, (exactement) la partie de la vallée de Dûr-Yahdun-Lîm entre la Table et le Détour. Les criqueys recouvrent (tout). À l'heure actuelle, j'ai fait porter ces criqueys chez mon Seigneur<sup>46</sup>. »

La seconde est envoyée par Kibrî-Dagan, depuis Terqa :

« Le jour où j'ai fait porter cette tablette de moi à mon Seigneur, des criqueys sont arrivés à Terqa. Le jour où ils sont arrivés, il faisait chaud et ils ne se sont pas posés. Maintenant donc, je viens de faire porter chez mon Seigneur tous les criqueys que l'on a attrapés<sup>47</sup>. »

Aucune mention n'est faite quant à la manière dont ils ont procédé pour attraper ces criqueys. En revanche, dans les deux cas, l'expéditeur précise qu'il s'agit d'individus voyageant en bande, et le lieu de leur capture.

### 3.2. L'usage alimentaire des criqueys

Tous ces criqueys envoyés au roi doivent être destinés aux cuisines. La consommation de criqueys au Proche-Orient était déjà connue par un relief néo-assyrien du palais de Sennachérib à Ninive<sup>48</sup>, qui montre des serviteurs apportant des brochettes de criqueys à un banquet royal<sup>49</sup>.

À Mari, la lettre de Yaqqim-Addu, ARM II 136, montre clairement que les criqueys sont destinés à l'alimentation :

<sup>44</sup>Yašûb-El et Iškur-lu-til. Cf. P. Villard, « Les administrateurs de l'époque de Yasmah-Addu », § 3.6.2 et § 3.7.3, à paraître dans les actes du colloque *Mari, Ébla et les Hourrites*. Iškur-lu-til, qui doit recevoir les criqueys, est connu comme administrateur en poste dans la région de Šubat-Šamaš.

<sup>45</sup>ARMT XXIII 101 : 6'-8' (copié dans *M.A.R.I.* 5, p. 352) *aš-šum ša-aš-ša-ar, a-na dIM-lu-til, [ša-pa-r]i-im*.

<sup>46</sup>ARM II 107 : 22-27 *ù buruš ša-an-ša-ar i-na ha-am-qí-im, ša ha-am-qí-im ša bād<sup>ki</sup>-ia-ah-du-li-im, it-ta-ab-ši iš-tu pa-šu-ri-im, a-dī sa-ha\*-ra-ta-a buruš-há ra-ki-b[a], a-nu-um-ma buruš-há šu-nu-ti a-na še-er, be-lí-ia ú-ša-bi-lam*. Cf. ci-dessus n. 15.

<sup>47</sup>ARM III 62 : 5-18 *u<sub>4</sub>-um řup-pí an-né-e-em, a-na še-er be-lí-ia, ú-ša-b[i]-lam, er-bu-ú, a-na [t]er-qa<sup>ki</sup>, [i]m-qú-tu-nim, u<sub>4</sub>-mu-um ša im-qú-tu-nim, ša-hu-un-ma, ú-[u]l ir-bi-šú, i-na-an-na a-[n]u-um-ma, er-bi-i, [m]a-li ša i-ba-ru-nim, a-na še-er be-lí-ia, uš-t[a-bi]-lam*. Cette lettre a fait l'objet d'une nouvelle traduction de J.-M. Durand, *Archives épistolaires du palais de Mari* (à paraître).

<sup>48</sup>A. Layard, *Monuments of Ninive II*, Londres, 1853, pl. 9 a, et A. Patterson, *Assyrian Sculpture. Palace of Sinacherib*, La Haye, 1915, p. 89 ; Galerie 51, 11-17.

<sup>49</sup>La consommation des criqueys est largement attestée, non seulement dans la documentation mésopotamienne, mais aussi dans la Bible (*Lév.* XI 21-23, *Mt III* 4, *Mc I* 6) et dans les sources classiques, même si les Grecs et les Romains ne semblent pas avoir particulièrement apprécié ces nourritures et les attribuent plutôt aux populations « barbares » (les références ont été rassemblées par I. C. Beavis, *Insects and Other Invertebrates in Classical Antiquity*, Exeter, 1988, p. 62-78). Pline note ainsi que le criquey (*locusta*) « est un mets favori des Parthes, comme la cigale » (XI, 35, 106), signe qu'à l'époque romaine le goût pour ces nourritures avait dû se maintenir au Proche-Orient. Les traditions islamiques ne sont pas unanimes à propos de la consommation des criqueys : certaines la jugent condamnable, d'autres la disent licite et indiquent que le Prophète lui-même aurait mangé ces animaux ; cf. M. J. Kister, « The Locust's Wing : Some Notes about Locusts in the *Hadīth* », *Le Muséon* 106, 1993, p. 347-359. À l'époque contemporaine, le phénomène est encore attesté au Moyen et au Proche-Orient, cf. A. Jaussen, *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, Paris, 1948, p. 250.

« Le cuisinier-*lurakkûm* qui se trouve à Sagarâtum n'a pas de criquets. Or voici ce que l'on m'a dit : "Mon Seigneur a fait prendre des criquets à Šubat-Samaš." Maintenant donc, je viens d'envoyer le cuisinier-*lurakkûm* chez mon Seigneur (afin) qu'on lui donne des criquets pour son office<sup>50</sup>. »

En effet, dans le reste de la documentation mésopotamienne, les criquets interviennent à plusieurs reprises à côté d'autres produits de consommation<sup>51</sup>. Les criquets sont souvent associés à des légumes secs ou des condiments, comme dans cette lettre paléo-babylonienne de Larsa :

« Envoie-moi des *erbu*, du cresson, du *kasû*(?), des pois chiches, des lentilles et de l'ail<sup>52</sup>. »

Cela laisse penser qu'ils ont pu servir d'accompagnement à des plats plus consistants. Ils peuvent d'autre part entrer dans la composition de préparations liquides, comme l'indique le livre des rêves assyrien qui, à côté de soupes d'orge, de pois chiches ou de lentilles, énumère une soupe de criquets<sup>53</sup>.

Les criquets interviennent plus spécialement dans la préparation de la sauce-*šiqqu* : témoin un texte de Tell Harmal où l'acquisition de criquets semble indispensable pour cette préparation<sup>54</sup> :

« Autre chose. Nous allons préparer [pour toi] une sauce-*šiqqu*. (Mais) [nous n'avons] pas de criquets. Et les criquets, 1 pi 4 bán, sont à ta disposition et on nous (les) a promis. Achète (en plus) 3 bán de criquets là où il y en a, et envoie-(les) nous. »

Cette sauce-*šiqqu* est connue par ailleurs comme une mixture à base de poisson<sup>55</sup>. Le *šiqqu* de criquets et le *šiqqu* de poisson entrent par exemple dans la composition de différentes potions prescrites en cas de problèmes génito-urinaires. Ces remèdes doivent être ingurgités mêlés à d'autres liquides ; le *šiqqu* de poisson se boit ainsi mélangé à de l'eau et le *šiqqu* de criquet à du jus de

<sup>50</sup>l. 4-13 lú<sup>l</sup> lu-ra-ku-um, ša i-na sa-ga-ra-tim<sup>ki</sup> wa-aš-bu, ša-ar-ša-ar ú-ul i-šu, ú ki-a-am iq-bu-nim um-ma-mi, iš-tu šu-ba-at-utu be-lí, ša-ar-ša-ar ú-ša-al-qé-em, i-na-an-na a-nu-um-ma<sup>l</sup> lu-ra-ke-em, a-na še-er be-lí-ia, a-ša-ar-dam ša-ar-ša-ar, [a-na] te-er-ti-šu li-di-nu-šum. Cette lettre a fait l'objet d'une nouvelle traduction de J.-M. Durand, *Archives épistolaires du palais de Mari* (à paraître).

<sup>51</sup>Par exemple dans YOS II 15 = AbB 9 15 : 27-28, une lettre paléo-babylonienne de Larsa, adressée à une femme, l'expéditeur termine sa missive en lui demandant d'avoir pour lui un bon geste : 100 er-bi-i ú-ku-ul-tam, ša igi-6-gál kù-babbar šu-bi-lim, « Envoie-moi une centaine d'*erbu* et de la nourriture pour (une valeur) d'un sixième (de sicle) d'argent. » Cf. aussi une lettre de Sippar, AbB 5 231, malheureusement très cassée ; le début de la lettre mentionne 3 gur de grain et 3,1 gur de pois ; même si le contexte est perdu, il est visible que les *šaršar* interviennent après d'autres produits comestibles.

<sup>52</sup>YOS II 152 = AbB 9 152 : 24-26 er-bi-i sà-ah-li-i, k[a]-s[í]-i ha-lu-ri ka-ke-e, ú šu-mi šu-bi-lam.

<sup>53</sup>A. L. Oppenheim, *Dream Book*, p. 315, Sm 2073+ : iii, 4-13 (et commentaire p. 271) ; il s'agit d'une série de protases, mais les apodoses sont toutes perdues. diš utul<sub>2</sub> ar-z[a-na kú ...], diš utul<sub>2</sub> ar-za-na sig<sub>5</sub> kú [...], diš utul<sub>2</sub> ar-za-na múd kú [...], diš utul<sub>2</sub> ar-za-na mar-ri kú [...], diš utul<sub>2</sub> ar-za-na ki-lam si[g<sub>5</sub> kú ...], diš utul<sub>2</sub> buru<sub>5</sub>-mušen kú [...], diš utul<sub>2</sub> zi-ba-ah kú [...], diš utul<sub>2</sub> gú-gal [kú ...], diš utul<sub>2</sub> gú-tur [kú ...], diš utul<sub>2</sub> gú-n[í-g-har-ra kú, « S'[il mange] une soupe de bouillie [d'orge...], S'il mange une soupe de bouillie d'orge de bonne qualité [...], S'il mange une soupe de bouillie d'orge au sang [...], S'il mange une soupe de bouillie d'orge amère [...], S'[il mange] une soupe de bouillie d'orge de bonne qualité (achetée au) marché [...], S'il mange une soupe de criquets [...], S'il mange une soupe de zi-ba-ah [...], S'[il mange] une soupe de pois chiches [...], S'[il mange] une soupe de lentilles [...], S'[il mange] une soupe de vef[scs] (?)... ».

<sup>54</sup>A. Goetze, *Sumer* 14, 1958, n°17 : 15-22 ša-ni-tam ší-qa-am, ni-ša-ka-ak-ku-[um], ša-an-ša-ar-ni ul [ni-šu], ú ša-an-ša-ar-[ni], 1 (pi) 4 (bán)-ta-àm igi-ka i-ba-aš-ši, ú iq-bu-nu-ši, 3 (bán) ša-an-ša-ar a-šar i-ba-šu, ša-ma-am-ma šu-bi-la-ni-ši. Le CAD Z, « zarzar », p. 74a cite le passage mais interprète les *šaršar* comme des légumes, tandis que CAD Š/3, p. 100a lit *zanzar* et propose de comprendre ce terme comme une épice. Ces deux interprétations sont à corriger. Le CAD Š/1, šakānu, p. 151a-b, renvoie à R. Frankena, AbB 6, p. 17, n. e, qui donne la lecture et le sens corrects du passage.

<sup>55</sup>AHw šiqqu(m), p. 1248a, et CAD Š/3, šiqqu, p. 99-100. Le *šiqqu* intervient dans les versions de HAR-ra = hubullu trouvées à Emar et Ugarit, dans la série consacrée aux poissons. Dans cette série, on trouve également le *šiqqu* de criquets : Emar VI/2, p. 434, n° 74171 d = Emar VI/4, p. 130, n° 555 : 38'-40', cf. Hh 79 d-h.

al-lu-ús-sa-a	ku <sub>6</sub>	ší-íq-qu
[a]l-lu-ús-sa-a sig <sub>5</sub>	ku <sub>6</sub>	ší-íq-q[u
al-lu-ús-sa-a buru <sub>5</sub>	ku <sub>6</sub>	min [

grenade<sup>56</sup>. On peut songer à une sorte de saumure, ou à une sauce comparable au garum de l'antiquité romaine. La *Mishna* atteste d'ailleurs ce genre de préparation à base de crickets<sup>57</sup>.

Ce parallèle entre poissons et crickets dans la préparation du *šiqqum* est d'autant plus intéressant qu'il se reproduit dans les attestations du *lurakkûm*<sup>58</sup> ; les deux seules occurrences de ce dernier en relation directe avec un produit de consommation figurent dans *ARM II 136* cité ci-dessus, où le *lurakkûm* doit se voir remettre des crickets pour son office, et dans *ARM XXI 87*, où des *lurakkûm* reçoivent 90 poissons<sup>59</sup>. Il est donc probable que le *lurakkûm* soit un cuisinier spécialisé dans la préparation du *šiqqum* ou autres aliments de ce type. À Mari, le *lurakkûm* appartient au personnel du palais ; il pourrait faire partie de ces spécialistes étrangers recherchés pour leurs compétences. En effet, *ARMT XXVI 295* fait état d'un *lurakkûm* du nom de Šillî-Tišpak, sans doute d'origine ešnunnéenne<sup>60</sup>. Cette origine géographique peut être rapprochée du texte de Tell Harmal, cité ci-dessus, qui documente la préparation du *šiqqum*.

Par ailleurs, tout comme les poissons, les crickets ne sont pas comptés à l'unité mais mesurés au *sûtu*, tant dans le texte de Tell Harmal qu'à l'époque néo-assyrienne (*SAA I 221*)<sup>61</sup>. À Mari, une expression figurée fait référence à un homme qui « est comme une sacoche de cuir remplie de crickets<sup>62</sup> », faisant par là allusion à son agitation frénétique : l'image renvoie là encore à une multitude grouillante d'insectes. Mais les crickets ne semblent pas avoir été comptés à l'unité.

#### 4. LES AUTRES INSECTES DANS LA DOCUMENTATION DE MARI

##### 4.1. *erhizzu* et *ergilu*

Les crickets ne sont pas les seuls insectes envoyés au roi pour le plaisir de son palais. *ARMT XXVII 64*, une lettre au roi de Zakira-Hammû, gouverneur de Qaṭṭunân, documente une autre espèce, vraisemblablement destinée elle aussi aux cuisines. Il s'agit du terme d'*erhizzu*, qui demeure pour l'instant un *hapax legomenon*.

« À propos des *erhizzu* dont mon seigneur m'a écrit, ici, où l'on capture des *ergilu*, il n'y a pas d'*erhizzu*. J'ai envoyé 5 Hanéens et ils ont pris des *erhizzu* à Musilânûm, qui fait partie du royaume de Talhayûm. Mais comme la route est longue, ces *erhizzu* sont morts dans (leur) couffin. À présent, j'ai scellé de mon sceau (un envoi de) 38 *erhizzu*, et je les ai fait porter chez mon seigneur<sup>63</sup>. »

<sup>56</sup>*AMT 59* : 26 al-ús-sa ku<sub>6</sub> ina a nu pa-tan nag « il boira le *šiqqum* de poisson dans de l'eau, à jeun » ; 27 al-ús-sa buru<sub>5</sub> ina a gi<sup>5</sup>nu-úr-me nag, « il boira le *šiqqum* de cricket dans du jus de grenade ». La l. 21 du même texte fait intervenir du al-ús-sa buru<sub>5</sub>-i<sub>7</sub>-da, « *šiqqum* d'écrevisse(?) ».

<sup>57</sup>*Zeraim, Terumoth 10 9* et *Nezikin, Eduyoth 7 2*, où les crickets sont cités avec le poisson. Les préparations culinaires salées à base de crickets sont attestées jusqu'à nos jours : d'après l'Encyclopédie Quillet, la *Schistocerca gregaria* se prépare bouillie, frite ou conservée dans le sel.

<sup>58</sup>J.-M. Durand, *ARMT XXI*, p. 98, n. 2, a proposé de voir dans le *lurakkûm* un technicien de l'alimentation. L'auteur rapproche en effet ce texte d'*ARM X 86* : r. 7, où ce terme au féminin, *lurakkîtum*, apparaît à côté de *nuhattimatum* : « envoie-moi une *lurakkîtum* ou une *nuhattimatum* ».

<sup>59</sup>On peut noter aussi que le *Lugal-e, III, 94-95*, mentionne côte à côte les poissons et les crickets (buru<sub>5</sub>) : J. van Dijk, *LUGAL UD-ME LÁM-bi NIR-GÁL*, Leiden, 1983, p. 64.

<sup>60</sup>Cette lettre d'Ušur-awassu mentionne également les noms de deux serviteurs du *lurakkûm*, qui seraient également d'origine étrangère. L'existence de ces deux aides montre que le *lurakkûm* est en fait à la tête d'un service des cuisines.

<sup>61</sup>Dans *YOS II 15 = AbB 9 15*, ils sont comptés, cf. n. 51 ci-dessus, mais le chiffre donné est global, puisqu'il s'agit d'une centaine.

<sup>62</sup>*ARMT XXVI 168* : 6-7 ki-ma lu-up-pi-im ša buru<sub>5</sub>-há ma-le-et. En sumérien, les ennemis déferlant en grand nombre sont fréquemment comparés à une invasion de crickets : cf. W. Heimpel, *Tierbilder in der sumerischen Literatur*, Rome, 1968, p. 440-457.

<sup>63</sup>l. 4-18 : aš-šum er-hi-iz-zi ša be-lí iš-pu-ra-am, an-ni-ki-a-am a-šar er-gi-la-tim i-ba-ru, er-hi-iz-zu ú-ul i-ba-aš-še-e, 5 lú-meš ha-ni-i aš-pu-ur-ma, i-na mu-si-la-nim-(o)<sup>ki</sup>, ša ha-la-aš ta-al-ha-y[i]<sup>ki</sup>, er-hi-iz-zi il-qú-ú-nim, ù kaskal ru-qa-at-ma, i-na li-ib-bi<sup>gi</sup> qú-up-pi-im, er-hi-iz-zu ši-na i-mu-ta, i-na-an-na a-nu-um-ma, 38 er-hi-iz-zi, i-na ku-nu-ki-ia ak-nu-kam-ma, a-na še-er be-lí-ia, ú-ša-bi-lam.

M. Birot fait de l'*erhizzu* une « sauterelle », tout comme l'*ergilu*, car non seulement les deux espèces apparaissent dans le même contexte, mais de plus il pense que la première serait une variante phonétique d'*ergiṣu*, qui figure dans les listes lexicales à côté d'*ergilu*.

Les *ergilu*, outre ce texte de Mari, apparaissent dans deux listes lexicales parallèles HAR-ra : *hubullu* (l. 239-240) et HAR-gud (B III iv 1-2) :

buru<sub>5</sub> er-gi-lum                      ŠU-lum

buru<sub>5</sub> er-gi-zum                      ŠU-zum

D'autres listes lexicales font intervenir encore d'autres termes, comme Uruanna 40 a 17-18 :

buru<sub>5</sub> er-gi-lum                      buru<sub>5</sub> su-uh-si-lu

buru<sub>5</sub> er-gi-zum                      buru<sub>5</sub> hi-la-mu

*er-gi-ṣu*

Ces listes répertorient les *ergilu* parmi les buru<sub>5</sub>, dans les sections consacrées aux insectes ; par exemple HAR-ra les fait intervenir après les *zirzirru* et les *ṣaṣiru* et avant les *ṣarṣaru*, ce qui les rapproche effectivement des criquets.

Les *ergilu* apparaissent également dans un texte médical, dans la composition d'un remède, mélangés à d'autres animaux ou produits animaux dont des *hilammu*<sup>64</sup>.

Cependant, la lettre de Zakira-Hammû ne prouve pas qu'il faille assimiler *ergilu* et *erhizzu*. Il n'y a pas de réelle opposition entre les deux espèces. On apprend seulement qu'il y a des *ergilu* à Qaṭṭunân mais pas d'*erhizzu*. Le seul fait que Zakira-hammu trouve important de mentionner la présence d'*ergilu* ne suffit pas à prouver que ceux-ci peuvent, le cas échéant, se substituer exactement aux *erhizzu* ; il pourrait aussi bien s'agir d'une espèce différente que le gouverneur se procure plus facilement et propose à Zimrî-Lîm à défaut d'autre chose, puisqu'il est de toute façon impossible de répondre négativement à une demande du roi.

Ce texte peut être rapproché d'ARMT XXVII 54. Le roi a demandé au même Zakira-Hammû de lui envoyer des champignons (*kam'âtum*). Ses serviteurs, qui n'en ont pas trouvé, ramènent en revanche des *gip'u*, une espèce, précise le gouverneur, « qui ressemble aux champignons » (*tamšil kam'i*). On voit ici qu'il s'agit de deux végétaux différents et, quoi qu'en dise le gouverneur, leur ressemblance n'est pas si flagrante, puisqu'il éprouve le besoin de la souligner...

L'*erhizzu* doit d'ailleurs probablement se différencier de la famille des criquets par sa taille. Alors que ces derniers sont mesurés au *sûtu* ou comptés par centaine, les *erhizzu* sont dénombrés à l'unité près, puisque dans ce texte on en trouve trente-huit.

Notons que ces animaux, une fois morts, sont jugés impropres à la consommation, le gouverneur mettant tous ses soins à les faire arriver vivants à destination, tout comme dans le cas des criquets<sup>65</sup>. Il se pourrait qu'il s'agisse, de même que pour le poisson, d'un problème de conservation de la viande. En effet, lorsque le roi commande du poisson au scheich de Dûr-Yahdun-Lîm, il précise qu'il désire recevoir les animaux vivants<sup>66</sup>.

#### 4.2. *kalmatum*

D'autres insectes ne sont connus que pour leur action nuisible. Ainsi en est-il du *kalmatum*. Sa seule attestation à Mari figure dans une lettre de Yaqqim-Addu au roi, ARM XIV 74 :

« Le *kalmatum* a infesté la farine que j'avais fait moudre auparavant pour les troupes alliées. Une grande quantité de farine est gâtée. Maintenant, il faut que mon seigneur donne des instructions à Yasîm-sûmû afin que, en remplacement de cette farine <qui> a été gâtée dans le grenier, sa farine soit mesurée aux majordomes et que les gens du palais la consomment. Quant à notre farine, que l'on devait moudre pour les rations des gens (du palais), qu'on l'enregistre dans le grenier, afin que notre farine soit à la disposition des troupes alliées. »

<sup>64</sup>KAR 91 r. 12.

<sup>65</sup>Cf. SAA I 221, cité ci-dessus, 3.

<sup>66</sup>Cf. *Mémoires de NABU 3 = FM II*, texte n° 85, p. 155.

La date de ce texte est difficile à préciser, des troupes alliées étant attestées dans le royaume en deux occurrences au moins : pour aider Zimrî-Lîm à combattre les Benjaminites au début du règne et pour participer à l'expédition de Babylone en ZL 9'-10'. Yaqqim-Addu semble avoir eu affaire aux soldats étrangers en ces deux occurrences<sup>67</sup>. Dans les deux cas, il se trouvait en poste à Saggarrâtum.

Le sens est cependant clair. La farine destinée aux troupes ayant été irrémédiablement gâtée, Yaqqim-Addu propose de réserver alors aux soldats celle destinée au personnel du palais. Il faut donc trouver pour les gens du palais d'autres approvisionnements. À cette fin, Yasîm-sûmû doit fournir, peut-être sur les réserves de la capitale, de nouvelles quantités de farine. Il doit les remettre aux majordomes, chargés de la gestion des biens du palais dans les diverses provinces et, à ce titre, intermédiaires tout désignés pour recevoir des greniers centraux la farine qu'il faudra ensuite distribuer aux serviteurs du palais.

L'insecte-*kalmatum* qui détériore ainsi les réserves de farine peut faire penser à un charançon.

En fait, il s'agit d'un terme très générique, qui désigne diverses sortes d'animaux nuisibles aux produits alimentaires, aux plantes, aux textiles, voire aux hommes. Ces différents types sont bien connus par HAR-ra = *hubullu* XIV (MSL 8/2) :

251	im <sub>uh</sub>	<i>kal-ma-tum</i>
253	uh	<i>kal-ma-tum</i>
254	uh-sag-du	<i>kal-mat qa-q-a-di</i>
255	uh-sag-du-i-kú-a	<i>kal-mat mut-qu</i>
256	uh-a-ša-ga	<i>kal-mat eq-li</i>
257	uh-giš-kiri <sub>6</sub>	<i>kal-mat ki-ri-i</i>
258	uh-še	<i>kal-mat še-im</i>
259	uh-še-giš-ì	<i>kal-mat šá-maš-šan-ma</i>
260	uh-zú-lum-ma	<i>kal-mat su-lup-pi</i>
260a	uh-a	<i>kal-mat a-meš</i>
265	uh-nisig	<i>kal-mat ar-qi</i>
266	uh-zì-da	<i>kal-mat qé-mi</i>
267	uh-túg-ba	<i>kal-mat šu-ba-ti</i>

On remarque en particulier que la l. 266 renvoie à un insecte qui attaque la farine, ce qui correspond parfaitement à la lettre de Yaqqim-Addu.

Le *kalmatum* est également bien attesté par les textes de la pratique. Une espèce qui s'en prend au grain apparaît dans un texte paléo-assyrien de Cappadoce. L'auteur de cette lettre, estimant que son correspondant a été dupé par une livraison de céréales attaquées par des charançons, lui conseille d'aller se faire rembourser auprès de fonctionnaires plus honnêtes, et de demander un dédommagement :

« Relativement à la maison de l'*alahinnum*, (ne) lui donne le règlement total de ses étoffes (que) si l'on t'a (d'abord) réglé la totalité des céréales... J'ai appris que les céréales qu'on vous a remises après mon départ étaient infestées de *kalmatum*. Là-bas, donne-les à des *alahinnum* fiables, desquels nous n'ayons rien à craindre, et qu'ils ajoutent pour toi une demi-mine par mine, sinon une demi-mine et une jarre par mine<sup>68</sup>. »

Un texte paléo-babylonien, une lettre de Šilli-Šamaš venant probablement de Larsa, énumère des quantités de grain, puis l'usage qui en a été fait. Une partie de ces stocks sont perdus du fait de la présence du *kalmatum* :

<sup>67</sup> À l'époque des troubles avec les Benjaminites : ARM XIV 70 et 71, qui se rattachent sans doute au même dossier qu'ARM XIV 69, lettre désormais attribuée à Sumhu-rabi ; au moment de l'aide à Babylone : ARM XIV 65, 75 et 83.

<sup>68</sup> CCT 2 30, 2-5 et 27-35 : ...a-dí, ša é a-lá-hi-nim šu-ma ú-tá-tám, ú-ša-bi-ú-kà ta-áš-bi-it, túg-hi-tí-šu dí-šu-um ... a-ša-me-ma : ú-tù-tum, ša wa-ar-ki-a : i-dí-nu-ni-/ku-nu-tí-ni, kà-al-ma-tám, lá-áp-ta-at : a-ma-kam, a-na a-lá-hi-ni : ki-nu-tim, ša lá ni-ša-hu-tù : dí-šf-ma, 1 ma-na-um 1/2 ma-na lu-úš-bu-ni-kum, ú šu-ma lá 1 ma-na-um 1/2 ma-na, 1 dug-ta.



« La nourriture des bovins, 10<sup>+</sup> gur (?) de grain, a été infestée par le *kalmatum*. Je vais la donner. Il faut que des bateaux viennent pour l'emporter<sup>69</sup>. »

Le *kalmatum*, à côté du criquet-*šaršar*, figure parmi les fléaux que doit combattre un rituel trouvé à Sultantepe, défini comme :

« Incantation pour chasser d'un champ les chenilles, les "dévoreurs", les *mubattiru*, les criquets-*šaršar*, les punaises rouges, les *kalmatu* du champ<sup>70</sup>. »

On peut comprendre que le *kalmatum* du champ fait partie des insectes destructeurs, au même titre que, par exemple, les criquets, ou encore qu'il s'agit d'un terme générique, à traduire par « vermine des champs », qui regroupe la totalité des espèces précédemment énumérées<sup>71</sup>.

#### 4.3. Les fourmis (*kulbâbum*)

Ces insectes apparaissent à Mari dans une curieuse histoire : une lettre adressée au roi relate les faits suivants<sup>72</sup> :

« ... elles sont sorties de terre en face du verrou. Elles sont montées depuis le magasin du (*Bît*) *šuddurî* jusqu'au *Bît gallâbî* qui est à la porte du (*Bît*) *šuddurî*. Par deux endroits, elles sont montées depuis le *Bît gallâbî* jusqu'à la porte du temple de Dagan. On l'a dit à Asqudum. Il a procédé à un sacrifice de purification pour le salut de mon seigneur. Les présages sont sains. Maintenant, ces fourmis et une motte de terre du *Bît šuddurî*, je (les) ai mise(s) sous scellés et je les ai envoyées chez mon Seigneur. »

Cette apparition inattendue de colonies de fourmis dans le palais de Mari semble suffisamment exceptionnelle pour que les témoins s'en soient inquiétés et aient décidé de procéder à une consultation oraculaire.

Le terme *kulbâbum* n'était jusqu'à présent attesté qu'aux époques récentes. Il en existe une deuxième occurrence à Mari, dans un document mentionnant un très grand nombre de ces fourmis<sup>73</sup>.

#### 4.4. Les insectes comme motifs de joaillerie : *rimmatum* et *zumbum*

Le terme *rimmatum* est attesté à Mari à trois reprises. J.-M. Durand a fait le point sur cet insecte, qui apparaît essentiellement comme motif décoratif entrant dans la composition de bijoux<sup>74</sup>. Dans ARM VII 246 : 4 il s'agit d'une perle en lapis-lazuli en forme de *rimmatum* (1 na<sub>4</sub> ri-ma-tum za-gin), tandis que dans ARM XXI 223 : 42-43, il est question de colliers composés de *rimmatum* et de mouches-*zubbû* (1 gú ri-im-ma-tim [...] há ur- [...], [1] gú ri-im-m[a-tim ...-h] á à zu-um-bi).

Le *rimmatum* intervient également comme terme de comparaison, l'auteur voulant signifier la différence fondamentale qui existe entre les Élamites et les gens du royaume de Mari. J.-M. Durand traduit ainsi le texte :

« S'ils [= les Élamites] arrivent jusqu'aux Bords-de-l'Euphrate, ne se distingueront-ils point comme les fourmis de la berge qui, l'une est blanche et l'autre noire<sup>75</sup>? »

<sup>69</sup>TCL 17 2 : 20-24 : [š]à-gal' gu<sub>4</sub>-há še 10+<sup>2</sup> gur<sup>2</sup>, ka-al-ma-tam la-pi-it {x}, a-na-ad-di-in gš má-há [x], li-il-li-ka-ni-im-ma, li-it-ba-lu-ni-iš-šu.

<sup>70</sup>STT 243 : r. 1-2 : inim-inim-ma [mu]-na 'a-ki'-[la mu-bat-ti-ra] 'ša-ši-ra' sa-ma-n[a], kal-mat a-ša ina ša a-ša šu-li-i.

<sup>71</sup>Cf. E. Reiner, JNES 26, 1967, p. 189-190.

<sup>72</sup>ARMT XXVI 242 : 2'-12'. Le nom de l'expéditeur est perdu. Pour le commentaire de ce texte, cf. J.-M. Durand, ARMT XXVI 1, p. 488, qui rapproche ce passage de la collection de présages *Šumma ālu*.

<sup>73</sup>Cf. ARMT XXVI 1, p. 488, n. 28 et, ici-même, la contribution de M. Guichard, « Présages fortuits à Mari ».

<sup>74</sup>ARMT XXI, p. 235, et « Fourmis blanches et fourmis noires », *Mél. Jean Perrot*, Paris, 1990, p. 106-108.

<sup>75</sup>« Fourmis blanches et fourmis noires », *Mél. Jean Perrot*, Paris, 1990, p. 101-108. Il s'agit du texte A.3080 : 12-17 : šum-ma a-na a-ah pu-[r]a-tim, a-la-ku-um-ma i-la-ku-nim, ú-lu ki-ma ri-im-ma-tim, ša ki-ša-di-im ša iš-te-et, pé-šé-et ú iš-te-et, ša-ar-ma-at uš-ta-pa-ra-sú°.

J. N. Postgate, citant ce texte, n'a pas suivi cette traduction, mais conserve pour *rimmatum* le sens de « perle en forme d'insecte », la comparaison portant sur les perles blanches qui contrastent avec les perles noires dans un collier<sup>76</sup> :

« If indeed they come to the bank of the Euphrates, is it not like beads in a necklace, distinguished because one is white and one black? »

La traduction proposée par J. N. Postgate permet de rapprocher cette attestation des autres mentions du *rimmatum* à Mari.

Le *zubbu* ou *zumbu* (cf. ci-dessus, ARM XXI 223) est bien attesté comme élément de parure. Quatre perles en forme de mouches, dont deux en lapis-lazuli, ont été retrouvées à Mari, dans le temple d'Ištar datant du III<sup>e</sup> millénaire<sup>77</sup>. Elles sont percées d'un petit trou, comme le montre la figure ci-jointe et devaient être enfilées pour former un collier.



Des perles de même type ont été retrouvées sur différents sites. Les inventaires de Qatna citent des mouches d'or comme pendeloques ornant les colliers de la déesse<sup>78</sup>. Dans *Atra-hasīs*, l'intervention de Nintu après le Déluge donne une étymologie à ce type de parures, qui semble faire référence à l'anéantissement de ses créatures, disparues « comme des mouches »<sup>79</sup> à la suite du cataclysme et, peut-être aussi, à la précipitation des dieux qui se jettent « comme des mouches » sur le sacrifice que leur offre *Atra-hasīs* après la catastrophe<sup>80</sup>. Nintu se pare de « grandes mouches » et déclare :

« Que [ces] mouches soient du lapis lazuli à mon cou<sup>81</sup>! »

L'épopée de Gilgameš reprend cet épisode et indique également que la Grande Déesse porte un collier de mouches en lapis en mémoire de l'événement<sup>82</sup>. Il est donc particulièrement intéressant d'avoir retrouvé à Mari des ornements de ce type, dont la forme et la matière correspondent exactement aux indications de ces textes littéraires, dans le temple d'une grande divinité féminine.

<sup>76</sup>Early Mesopotamia, Society and Economy at the Dawn of History, New-York, 1992, p. 85.

<sup>77</sup>L'une de ces perles figure dans A. Parrot, MAM I, Le temple d'Ishtar, Paris, 1956, pl. LX, photo 208. Le commentaire de cet objet, p. 159-160, bien que la photographie soit explicite, hésite entre la représentation d'une mouche et celle d'une grenouille.

<sup>78</sup>RA 43, p. 168, l. 315 et p. 170, l. 337 : 1 nim kù-gi.

<sup>79</sup>W. G. Lambert et A. R. Millard, *Atra-hasīs, The Babylonian Story of the Flood*, Oxford, 1969, p. 94, III iii 44, *ki-ma zu-ub-bi* ; iii 19 se termine également par *ki-ma su-ub-bi*, mais le premier terme de la comparaison est perdu.

<sup>80</sup>W. G. Lambert et A. R. Millard, *Atra-hasīs, The Babylonian Story of the Flood*, Oxford, 1969, p. 98, III v 44, en restituant [*ki-ma zu-ub-bi*].

<sup>81</sup>p. 98, III v 46, *su-bé-e ra-bu-ti* ; p. 100, III vi 2-3, *zu-ub-bu-ú a[n-nu-tum]*, *lu-ú uq-ni ki-ša-di-i[a-a-ma]*. Pour le commentaire de tout ce passage, cf. p. 163-164. L'aspect symbolique de cette parure a été étudié par A. Drafkorn-Kilmer, « The Symbolism of the Flies in the Mesopotamian Flood Myth and Some Further Implications », dans F. Rochberg-Halton éd., *Language, Literature and History : Philological and Historical Studies Presented to Erica Reiner*, AOS 67, p. 175-180.

<sup>82</sup>XI : 163-164.

Il existe dans l'iconographie du Proche-Orient quelques représentations d'insectes et en particulier de criquets. Outre la célèbre frise du festin dans le palais de Sennachérib<sup>83</sup>, l'un de ces animaux figure dans la scène du banquet d'Assurbanipal sous la treille, perché au sommet du dernier palmier à gauche<sup>84</sup>. Un autre apparaît sur une plaque votive d'Aššur, au-dessus de l'orant debout devant son dieu<sup>85</sup>. Les représentations sur les sceaux sont multiples<sup>86</sup>. D'après les entomologues, il s'agit dans ces différents cas de criquets, reconnaissables à leurs antennes courtes et à leur tarière de ponte courte. Ils sont cependant toujours représentés seuls et on peut penser qu'ils ont une valeur symbolique de protection.

---

<sup>83</sup>Cf. ci-dessus, n. 48.

<sup>84</sup>R. D. Barnett, *Sculptures from the north Palace of Ashurbanipal at Niniveh*, Londres, 1976, pl. XLV.

<sup>85</sup>V. Andrae, *Assur Farbige Keramik*, Berlin, 1923, pl. 10.

<sup>86</sup>Cf. les références données par D. van Buren, *The Fauna of Ancient Mesopotamia as Represented in Art, An Or 18*, Rome, 1939, p. 109-110.